



Bénévalibre

Valoriser l'engagement



*Le logiciel libre qui facilite la gestion et la valorisation
du bénévolat dans les associations.*

benevalibre.org

Édito



Le bénévolat est au fondement de l'identité associative. S'il est une contribution non rémunérée, il n'est pas pour autant un acte qui doit rester invisible : il gagne à être perçu comme un comportement s'inscrivant dans le cadre d'un échange. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'un échange marchand. Il faut plutôt y voir, en s'inspirant de **Marcel Mauss (1)**, un échange de dons entre l'association et le bénévole. Pour le dire autrement, l'association a des attentes à l'égard de ses bénévoles mais ces derniers en cultivent également à l'égard de leur association. Si leurs raisons de s'engager peuvent être fort diverses, la reconnaissance par l'association de leur apport à l'action collective est une condition de la pérennité d'un tel échange. Or il ne peut y avoir de reconnaissance sans qu'il y ait au préalable une connaissance partagée de cette contribution, de son importance comme de la nature des tâches qu'elle permet de réaliser.

C'est en tant qu'outil destiné à faciliter cette connaissance que Bénévalibre est conçu, notamment pour les petites associations qui ne sont pas nécessairement dotées en interne de compétences informatiques. Il est d'un accès aisé pour les associations comme pour les bénévoles. Logiciel libre, cet outil s'inscrit dans une logique de bien commun. Il préserve l'autonomie des associations qui, loin d'en être captives, ont la possibilité de l'adapter et de faire profiter la communauté des utilisateurs d'éventuelles modifications. Par cette possibilité d'une appropriation collective, il est un facteur d'une collaboration interassociative (ce qui, d'ailleurs a été le cas pour son développement). Mais cette nature collaborative a également vocation à s'exprimer au sein même de chaque association par le dialogue que son usage stimule avec les bénévoles.

Bénévalibre n'a pas un caractère prescriptif. Il n'assigne pas un mode de valorisation particulier. Il permet d'enregistrer le temps que les bénévoles consacrent à leurs activités associatives mais laisse à l'entière discrétion des acteurs (associations et bénévoles) le soin de choisir par eux-mêmes les voies les plus pertinentes pour valoriser ce temps. Les utilisateurs peuvent opter pour l'attribution d'une valeur monétaire à ce temps bénévole, suivant en cela les prescriptions que la réforme du plan comptable des associations de 2018 a renforcées. Si ces prescriptions visent essentiellement les associations employeuses ou celles percevant des subventions importantes des pouvoirs publics, elles peuvent aussi jouer un rôle incitatif auprès de plus petites associations. Mais les utilisateurs de Bénévalibre gardent l'entière liberté d'exprimer leur méfiance, voire leur hostilité, à l'égard de cette monétarisation de la valorisation du bénévolat au motif qu'elle enferme ce comportement dans une vision trop exclusivement économique et en masque la dimension d'engagement. Ils pourront en conséquence adopter d'autres modes de valorisation.

Outil d'usage simple, s'inscrivant dans une optique de fonctionnement collaboratif et décentralisé, Bénévalibre est un logiciel soucieux de préserver le pouvoir des acteurs associatifs. En d'autres termes, Bénévalibre a pour vocation d'être instrumentalisé par les acteurs et non de les instrumentaliser.

Lionel Prouteau

(1) « *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* » Marcel Mauss

Faciliter la gestion du bénévolat dans les associations

La valorisation du bénévolat dans les structures associatives devient de plus en plus nécessaire. Par exemple, pour celles qui choisissent de la monétariser, elle permet de relativiser la proportion des subventions des collectivités ou de l'État le cas échéant. Pour appréhender tous les avantages qu'il peut y avoir à valoriser, vous êtes invités à parcourir « le guide du bénévolat » [1]. Vous trouverez ainsi dans ce documents différentes méthodes pour le faire et cela vous permettra sans doute de trouver celle qui convient le mieux à votre association et aux bénévoles qui la compose.

Pour répondre à ce besoin, un collectif d'associations a choisi de faire développer et de mettre à disposition un outil dédié : Bénévalibre. Destiné principalement aux très petites associations. Même si de nombreuses discussions ont eu lieu lors de la construction du cahier des charges et que les tentations étaient nombreuses et diverses de rajouter telle ou telle fonctionnalité, le comité de pilotage a essayé de garder comme ligne directrice la simplicité de l'outil et a essayé de penser aux bénévoles qui ne sont pas à l'aise avec les outils numériques.

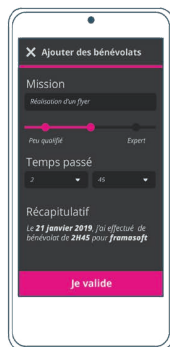
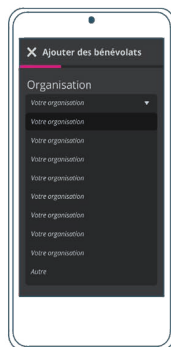
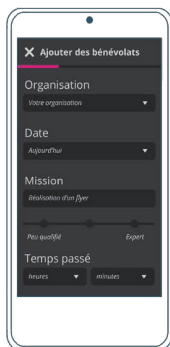
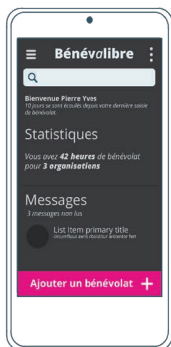
Enfin, rappelons que la loi évolue : la création récente d'un compte d'engagement citoyen (CEC) [2] au sein du Compte Personnel d'Activité (CPA) [3], renforce l'intérêt de proposer des solutions. Par exemple, pour attester des déclarations liées à ces comptes, « le guide du bénévolat » [1] souligne l'importance pour l'association de « désigner un valideur CEC parmi ses dirigeants bénévoles. Il peut s'agir du président, d'un membre du bureau ». Bénévalibre peut contribuer à faciliter cela, même dans les associations plus importantes.

Quelque soit la raison qui motive l'adoption de Bénévalibre par l'association et les bénévoles, la tâche de collecte d'information peut néanmoins être simplifiée mais, cette application ne se suffit évidemment pas à elle-même !

L'accompagnement et « l'animation » de l'outil seront primordial pour un usage effectif et une pertinence réelle pour votre projet associatif !

[1] www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide_du_benevolat.pdf

[2] www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34030
[3] www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/



Logiciel libre & cohérence avec le bénévolat

Même s'ils sont de plus en plus considérés et utilisés dans les associations [4], on constate toujours des confusions entre logiciels libres et logiciels gratuits. Un logiciel libre, concept né au milieu des années 80 sur l'initiative principale de Richard Stallman [5], se caractérise par 4 libertés :

- la liberté d'utiliser le logiciel
- la liberté de copier le logiciel
- la liberté d'étudier le logiciel
- la liberté de modifier le logiciel et de redistribuer les versions modifiées

Autrement dit, lorsque que vous trouvez ces 4 libertés dans la licence qui accompagne le logiciel (oui, il y a bien, dans la majeure partie des cas, une licence associée à un logiciel, même libre et la formule « libre de droit » n'est absolument pas applicable à un logiciel libre), vous avez alors à faire à un logiciel libre. Ces libertés garantissent le fait que vous avez accès au code source du logiciel (autrement dit à la « recette » qui permet d'obtenir le résultat quand vous l'utilisez). Cette transparence est fondamentale pour garantir une confiance entre utilisateurs et développeur(s) quand bien même vous n'auriez pas les compétences pour auditer le code (vous pouvez le faire faire le cas échéant).

[4] Étude LibreAsso (page12)

recherches-solidarites.org/media/uploads/etude-numerique-11-2016.pdf

[5] « Free Software, Free Society: Selected Essays of Richard M. Stallman »
fr.wikipedia.org/wiki/Richard_Stallman

Décentralisation et maîtrise de ses données

Bénévalibre a été pensé avec une logique décentralisée. A l'heure où les données sont concentrées par d'énormes firmes pour lesquelles ces données sont une mine d'or (et qui ont ainsi accumulé argent et pouvoir au point tel qu'elles ont la capacité à influencer les décisions d'État), il a semblé une évidence au comité de pilotage que d'adopter une fonctionnement décentralisé.

Outre cette logique, la volonté est bien de remettre le pouvoir aux mains des utilisateurs et de permettre à chacun, s'il le souhaite et moyennant quelque compétences techniques, d'installer sa propre instance si les services proposés en accès simple ne les satisfont plus (ou pas).

Bénévolat, logiciel libre et commun

Un autre aspect essentiel qui doit faire converger logiciels libres et associations est celui de l'intérêt général et des (biens) communs. Par la liberté de modifier le code et la capacité à redistribuer (sans entraves) le code modifié, un cercle vertueux se met en place où le besoin d'un membre, une fois implémenté au sein du logiciel, sert l'ensemble des utilisateurs et nourrit ainsi un «pot» commun pour l'intérêt général. Plutôt que la concurrence, les structures sont naturellement encouragées à se regrouper et coopérer pour le bien de toutes !

Partenaires

Il nous semble important de préciser ici que Bénévalibre est né d'une coopération entre acteurs qui ont convergé quant aux besoins de leurs membres et qui ont décidé d'investir du temps pour que cet outil aboutisse au-delà de leurs propres besoins et qu'il serve, d'une manière plus générale, les associations en France.

Durant les réunions du comité de pilotage, la richesse des points de vue et des pratiques entre « vénérables » fédérations d'éducation populaire, associations plus récentes dans le paysage dont l'objet repose principalement sur le numérique et partenaires institutionnels, avait permis de considérer un grand nombre de situations et d'éviter de spécialiser l'outil. Les structures contributrices se sont accordées pour trouver que cette coopération était une réussite et qu'elle a permis de renforcer l'interconnaissance et l'envie de continuer à produire ensemble.

Porteur du projet :



Le Crajep est le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire [7]. C'est une déclinaison régionale du CNAJEP [8]

Le CRAJEP est une association qui coordonne les associations, les unions, les fédérations et les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire structurées régionalement ou disposant d'une délégation régionale. Le CRAJEP est un espace d'expression, de réflexion, d'échanges et de débats des associations qui le composent.

Il se fixe pour objectifs la représentation, l'information réciproque, la concertation, la réflexion, la mutualisation, l'expression et l'action communes au niveau régional, des associations de jeunesse, d'éducation populaire et de développement social. Il participe ainsi à la prise de conscience citoyenne et à la mise en œuvre des conditions nécessaires pour y parvenir.

Même si le projet est destiné à dépasser largement les frontières de la seule région Bourgogne-Franche-Comté, ce comité était tout désigné pour porter ce projet. Cela permettait par ailleurs de profiter de ce « réseau de réseaux » pour promouvoir plus efficacement la valorisation du bénévolat !

Partenaires financiers :



Partenaires depuis de nombreuses années du Crajep, le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté a souhaité soutenir financièrement le projet. Au-delà de ce soutien, du temps a aussi été investi par le fait d'une intégration de technicien au sein du comité de pilotage.



Fondation de référence de l'économie sociale et solidaire depuis près de 35 ans, la Fondation Crédit Coopératif agit à la fois aux avant-postes et dans le sillage de la banque qui l'a créée. Elle est au service des femmes et des hommes qui font l'ESS et œuvrent à un avenir plus juste, plus humain et plus écologique dans un monde en transition.

Pour plus d'informations :
<https://fondation.credit-cooperatif.coop>

[6] bourgogne-franche-comte.crajep.org

[8] www.cnajep.asso.fr

Partenaires experts :



Association pour la défense et la promotion du logiciel libre, impliquée dans le comité de pilotage, elle garantit le volet libre du logiciel et apporte son expertise et expérience dans ce domaine. Du temps salarié a été investi pour ce projet même si l'apport humain est d'abord bénévole.



Par son expérience avec Degooglisons Internet [8] et CHATONS [9], l'appui de Framasoft a été essentiel dans le processus de définition du cahier des charges et dans la clarification des fonctionnalités à renvoyer à une version 2.

Partenaire technique :



CLISS XXI est une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif). Son objectif d'utilité sociale consiste à accompagner le développement technologique des PME-PMI, des collectivités territoriales et des associations de la région, en aidant leurs personnels (utilisateurs et informaticiens) à comprendre quels usages ils peuvent faire des logiciels libres, et à développer avec eux des solutions concrètes. Il était normal pour le comité de pilotage de s'adresser à une structure telle CLISS XXI.

[8] www.cnajep.asso.fr

[9] chatons.org/fr



22 millions de bénévoles

de 18 ans et plus*



Bénévalibre

Valoriser l'engagement

Valoriser l'engagement

Nous sommes convaincus que le bénévolat est un ciment de notre cohésion sociale et qu'il contribue à une société plus équitable.

Le bénévolat est difficile à mettre en évidence car l'approche exclusive par l'argent omet trop souvent cette richesse plus profonde.

* Selon la dernière étude [3] de Lionel Prouteau

« Le taux de participation bénévole global (tous domaines d'activité confondus) estimé est de 43 %. Un tel taux représenterait un peu moins de 22 millions de bénévoles de 18 ans et plus ».

Porteur du projet // // // //



Partenaires financiers



// // // //

Partenaires opérationnels



Coordination du projet tripartite (Crajep, April et Framasoft) majoritairement bénévole. Développé par CLISS XXI, société coopérative d'intérêt collectif.

benevalibre.org